

COMMUNE DE MOUGUERRE

Département des Pyrénées-Atlantiques – Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2024 LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mille vingt-quatre, et le douze du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roland HIRIGOYEN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Elu(e)s présent(e)s : M. HIRIGOYEN, Maire, Mesdames BERNATETS, BOQUET, DESRAMÉ, DURQUETY, GAUVRIT, JUZAN-AUBERT, MENDES-LANGOT, PICARD et VERDOT et Mrs ETCHEBARNE, EYHARTS, GARNIER, GODIN, HARISMÉNDY, OLCOMENDY et SAVALOIS.

Absent(e)s ayant donné procuration : Madame HARAN à Madame JUZAN-AUBERT, Madame HIRIGOYEN à Monsieur HIRIGOYEN, Madame LABORDE à Madame DESRAMÉ, Monsieur FEVRIER à Monsieur OLCOMENDY, Monsieur PAILLAUGUE à Monsieur EYHARTS, Monsieur SIMAO à Monsieur ETCHEBARNE et Monsieur URRUTY à Madame VERDOT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames ELISSALDE, PINTO DA SILVA, Messieurs CURUTCHET, JEANNEAU et SUHARRART.

Secrétaire de séance : Madame DESRAMÉ

Thème	Numéro	Intitulé de la délibération
Administration générale	2024-09-12-01	Adoption du Procès-Verbal de la séance du 13 juin 2024 ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
	2024-09-12-02	Compte rendu des décisions du Maire – PAS DE VOTE
Finances Marchés publics	2024-09-12-03	Décision budgétaire modificative n°2 ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
	2024-09-12-04	Projet de rénovation énergétique de l'école publique du Bourg Approbation du plan de financement modifié ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
	2024-09-12-05	Projet d'aménagement de la cour de l'école publique du Bourg Convention avec le CAUE 64 ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
	2024-09-12-06	Adjudication des palombières pour la période 2024-2029 ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Ressources humaines	2024-09-12-07	Création d'emplois non permanents pour un accroissement saisonnier d'activité au Centre de loisirs et au Service Jeunesse ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
	2024-09-12-08	Recensement de la population - Création d'un poste de coordonnateur communal et de postes d'agents recenseurs ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
Aménagement du territoire Développement durable	2024-09-12-09	Convention d'occupation temporaire du domaine public communal en vue de la réalisation et de l'exploitation de centrales photovoltaïques sur ombrière de parking et sur terrains de tennis - ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
Urbanisme Foncier	2024-09-12-10	Cession de la voie de Cachalindeguy de la SCCV Hameau Kattalin à la commune de Mouguerre ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
	2024-09-12-11	Prêt à usage d'une partie de la parcelle CL 135 en faveur de la Société Civile SOURP dans le cadre de l'installation d'une terrasse ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
Enfance Jeunesse Education	2024-09-12-12	Adhésion au service commun de la Communauté d'Agglomération Pays Basque dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention Territoriale Globale Nive-Adour ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
Cadre de vie Sécurité publique	2024-09-12-13	Entretien de l'éclairage public - Approbation du projet et du plan de financement (Affaire n°24GEEP174) Fourniture fil torsadé chemin d'Irauldenea ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
	2024-09-12-14	Entretien de l'éclairage public - Approbation du projet et du plan de financement (Affaire n°24GEEP212) Remplacement d'une lanterne route de Briscous ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
	2024-09-12-15	Entretien de l'éclairage public - Approbation du projet et du plan de financement (Affaire n°24GEEP213) Remplacement mat et lanterne allée Mendilaskor ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H10.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mouguerre dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Pau – 50 cours Lyautey, CS 50543, 64010 Pau Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.

Fait à Mouguerre, Publié sur le site internet et affiché sur les panneaux de la Mairie le 13 septembre 2024.

Le Maire, Roland HIRIGOYEN

